

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du lundi 10 Novembre 2014

**Présents :** Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, René DUGUE, Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT,

**Excusés :** Gerhard SCHNEIBEL, pouvoir à Jean-Guy LEBEAU

**Secrétaire de séance :** Franck DEVELAY

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du compte rendu de la commission locale d'évaluation des charges**

Les deux communautés de communes n'avaient pas, avant leur réunification, ni les mêmes compétences ni le même fonctionnement en terme de charges et d'affectation de la Contribution Economique Territoriale(ancienne Taxe Professionnelle). Il convenait donc de redéfinir, de manière commune à partir d'un règlement intérieur, un mode opératoire pour ces dernières. Etant donné la disparité de certains postulats, il est prévu une harmonisation sur cinq années de certains postes.

***Approuvé par 9 voix pour et 2 abstentions.***

*Demande est faite par le conseil de connaitre les détails de certains transferts de charges et sur quelles formules de péréquation ces transferts sont basés.*

### **2. Approbation des statuts de la communauté de communes**

Sont présentés et mis à l'approbation, les nouveaux statuts de la Communauté de communes telle qu'elle est configurée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les changements significatifs sont la prise de compétence transport scolaire, extension de la petite enfance , compétence Bibliothèque, le SDIS (Service Départementale d'Incendie et de Secours) est sortie de la compétence communautaire.

***Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention.***

### **3. Affouages 2014**

La parcelle n°20 en cours, située sur les Chaumes, au-dessus de la Croix, n'est pas suffisante pour les 8 affouagistes inscrits. Proposition est faite à l'ONF de la compléter par une partie de la parcelle n°115 située à Besanceuil.

Cette parcelle ayant été omise par l'ONF d'être inscrite en affouage, une délibération est nécessaire pour que le marquage des arbres puisse être effectué.

***Délibération prise à l'unanimité.***

#### **4. Adhésion au conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement**

Le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement est un organisme basé à Dijon et qui officie sur l'ensemble du territoire bourguignon. Il a pour vocation l'accompagnement des collectivités, porteuses d'un projet en matière d'urbanisme, de construction collective ou individuelle, d'aménagements sur les compétences d'études techniques.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 112 euros.

*Approuvé à l'unanimité.*

#### **5. Réponse du Préfet à l'adhésion de la Communauté de Communes du Clunysois**

En réponse à la délibération votée par la Communauté de Communes du Clunysois, sur l'adhésion de la commune de Bonnay à cette dernière, délibération favorable à l'unanimité, le Préfet, dans un courrier adressé au Président de la dite COMCOM, s'exprime sur le fait qu'il a entendu la volonté de la commune e Bonnay mais qu'il ne souhaite pas s'exprimer plus en avant sur le sujet étant donné la brève échéance de 2017 qui va voir, de nouveau, le périmètre des COMCOM modifié, dû à l'obligation d'avoir une population supérieure à 10000 habitants

*Vu pour information.*

Un courrier en réponse est à l'étude et sera présenté au prochain conseil municipal.

#### **6. Compte rendu des diverses commissions et réunions**

##### **Saint Hippolyte :**

Suite à la demande faite par l'association, à la mairie, pour la mise en place d'un tronc sécurisé sur le site de St Hippolyte, et suite à la suggestion de cette dernière d'installer un panneau explicatif, (différentes configurations sont évoquées) l'association prendra contact avec l'architecte des monuments historiques pour savoir où et comment ce tronc et ce panneau d'affichage pourraient être installés.

La commune étudiera sa participation et présentera un dossier à la Communauté de communes, en fonction de la cohérence économique et culturelle du projet. Le sujet sera abordé en prochaine commission bâtiments.

Réfection des toitures en lave sur les absides : demande de devis en cours.

##### **Comité fleurissement :**

La commande groupée des Jonquilles est reçue et en cours de distribution. La plantation des bulbes, ainsi que l'arrachage des précédentes plantations est programmée le 29/11/14 à 10h00, place de l'Eglise; Sera distribuée dans les boîtes aux lettres, une information aux membres du comité fleurissement et à l'ensemble des habitants.

Nous espérons une forte mobilisation.

##### **Commission Patrimoine :**

Succès incontestable de la dernière manifestation de l'année qui consistait à dégager le mur d'entrée de Besanceuil.

Il a été dénombré, au moment le plus fort de la matinée, plus d'une quarantaine de personnes ce qui a permis de dégager 120 ml de mur.

### **SIVOS :**

Formation sur la gestion d'un groupe d'enfants, assurée par JG Lebeau, en direction des personnels du SIVOS. La première session s'est déroulée pendant les congés de la Toussaint et se terminera aux congés de Noël.

### **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :**

Les premières brochures ont été distribuées, puisque notre commune compte de nouveaux habitants, notamment à la Villa St Agnès, elle est unanimement appréciée. Rappelons qu'elle a vocation à informer sur tous les services, commerces, proposés sur la commune.

### **COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE :**

Halloween a été le théâtre de belles initiatives. En effet, lundi 27/10 ; un atelier de décorations a été organisé entre les enfants et les résidents de la Villa Sainte Agnès. Ce qui a permis au village de s'embellir de nombreuses citrouilles.

La soirée organisée le 30/10 a vu la participation de nombreux d'enfants avec la participation des parents.

## **7. Questions diverses**

Traversée du bourg : un rendez vous est pris avec l'ADT.(Aménagement du Territoire) pour le 10 décembre 2014.

Assurance GROUPAMA, contrat renégocié sans aucune diminution des garanties l'économie annuelle va s'élever à 1585 € sur les contrats bâtiments.

Cimetière :

Un travail préparatoire visant à relever certaines tombes commencera début 2015, la commission bâtiments initiera le projet, conjointement avec certains habitants de la commune.

---

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h30

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 01 DECEMBRE 2014 à 20 HEURES 30**